

**COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE**

---

**DÉLIBÉRATION N° CB 13-07 DU 5 DÉCEMBRE 2013**

**relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion  
du Comité de bassin Seine-Normandie du 15 octobre 2013**

Le Comité de bassin Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2013.

Sous réserve des observations ci-annexées.

**La Secrétaire  
du Comité de bassin**



**Michèle ROUSSEAU**

**Le Président  
du Comité de bassin**



**André SANTINI**

## COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

---

### ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° CB 13.07 DU 5 DÉCEMBRE 2013 RELATIVE À L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE DU 15 OCTOBRE 2013

A ce jour il convient de lire page 29 :

M. GRANIER demande si les objectifs et les propositions de mesures nouvelles sont en ligne avec les préconisations *de la Communauté européenne pour éviter les distorsions de concurrence*. Il souhaite avoir confirmation de la réalisation d'une analyse coût/bénéfice.